

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**La pauvreté et l'aide sociale ne sont pas des choix :
le ministre Hamad doit soutenir et non pas punir**

Montréal, le 27 avril 2015 – Plusieurs groupes sociaux, dont le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, dénoncent l'attaque aux droits humains que constitue le nouveau programme « Objectif emploi ». En effet, en plus des coupures à l'aide sociale annoncées au dernier budget qui sont inacceptables, cette mesure vient changer la mission première de l'aide de dernier recours, soit de porter assistance aux personnes en situation de précarité socio-économique.

Pour avoir accès à une aide de dernier recours, le programme *Objectif emploi* veut obliger tous les nouveaux demandeurs à suivre une mesure d'employabilité. Il s'agit là d'un changement radical alors que l'aide sociale ne sera plus considérée comme un droit humain, mais un privilège soumis à des conditions. « ***C'est illogique et arbitraire d'obliger des personnes à faire des mesures vers l'emploi alors qu'elles se trouvent en situation de détresse psychologique et de grande précarité*** » s'indigne Denis Chicoine du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec.

Le ministre a affirmé que cette obligation de participer à ce nouveau programme ne s'appliquerait pas aux personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. Toutefois, il omet de préciser que son ministère refuse de reconnaître de nombreuses conditions (incapacités physiques et médicales, difficultés majeures face à l'écrit, sous-scolarisation, etc.) comme étant de telles contraintes. « ***Par exemple, présentement, les femmes qui ont un cancer du sein ne sont pas considérées comme ayant une contrainte sévère à l'emploi. Ces femmes seront-elles punies si elles ne peuvent participer aux formations du ministre pendant la chimiothérapie ?*** » se questionne Yann Tremblay-Marcotte du Front commun des personnes assistées sociales du Québec.

Le caractère obligatoire de ce programme serait catastrophique pour de nombreuses personnes alors que le ministère laisse planer la menace de couper le chèque des personnes qui ne se conformeront pas à l'obligation d'y participer. « ***Nous souhaitons rappeler au ministre qu'avec la prestation de base de 616 \$ par mois, les personnes assistées sociales sont en mode survie. Ce montant ne couvre même pas les besoins de base, surtout considérant la cherté des loyers*** » s'indigne François Saillant du Front d'action populaire en réaménagement urbain.

Il est d'ailleurs ironique et incohérent que le ministre songe à assujettir l'aide de dernier recours à une mesure d'employabilité avec à la clef, un mécanisme punitif alors que son gouvernement n'a pas hésité à sabrer dans plusieurs

programmes volontaires d'aide à l'emploi et d'accompagnement social. « **Des programmes tels qu'Alternatives jeunesse, le PAAS ou les contrats d'intégration au travail, auxquels participaient des milliers de personnes, dont de nombreux jeunes, sont déjà passés sous le couperet du gouvernement Couillard** » souligne Johanne Cooper du Regroupement des Auberges du cœur.

Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec espère toujours une rencontre avec le ministre. D'ici là, nous invitons les groupes à se mobiliser dans le cadre des actions du 1^{er} mai et de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, qui se tiendra du 3 au 9 mai prochain.

Signataires de cette lettre :

Front commun des personnes assistées sociales du Québec
Front d'action populaire en réaménagement urbain
Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec
Regroupement des Auberges du cœur du Québec
Collectif pour un Québec sans pauvreté
L'R des centres de femmes du Québec
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montérégie
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais
Collectif de la défense des droits de la Montérégie
Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec
Syndicat de la fonction publique du Québec
Ligue des droits et libertés
Services juridiques communautaires de Pointe Saint-Charles et Petite
Bourgogne
Solidarité Régionale d'Aide et d'Accompagnement pour la Défense des Droits -
Centre-du-Québec / Mauricie
Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale
du Québec
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de
Québec et Chaudière-Appalaches

- 30 -

Pour plus d'information :

Yann Tremblay-Marcotte, responsable de la représentation politique

Front Commun des personnes assistées sociales du Québec

Tél : 514-987-1989

Sur place : 514-577-3279